Habilitation à la signature du certificat de décès par l'infirmière

Permettre à l'infirmier diplômé d'État (IDE) de constater le décès et de rédiger le certificat correspondant dans le respect strict des prérogatives de sa fonction, et d'identifier les situations nécessitant l'intervention immédiate d'un médecin.

ENJEUX ÉMERGENTS

- **Expérience patient (PREMs / PROMs)**
- **Patient partenaire**
- **Pertinence des soins**
- IA en santé
- Écoresponsabilité
- Facteurs humains & organisationnels

APPLICABILITÉ DES RÉFÉRENTIELS

Les enjeux et références mentionnés s'appliquent selon le profil du participant et son secteur d'exercice.

RÉFÉRENCE HAS
Patient / Équipes / Établissement
Professionnels intervenant auprès des patients ou personnes accompagnées

CERTIFICATION PÉRIODIQUE
C1/C2/C3
Professionnels de santé relevant d'un ordre professionnel

RÉFÉRENCES ESSMS
Santé et accompagnement · Bientraitance et éthique
Professionnels exerçant en établissements et services sociaux et médico-sociaux

INFOS PRATIQUES

DURÉE
2 jours · 12 h

PUBLIC CONCERNÉ
Infirmiers diplômés d'État (IDE), cadres de santé et coordinateurs de soins impliqués dans la procédure d'établissement du certificat de décès.

PRÉREQUIS
Plus de 3 années d'exercice, démarche volontaire, inscription à l'ordre infirmier.

MODALITÉS
Présentiel, groupe de 6 à 12 participants

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription jusqu'à 15 jours avant la session, sous réserve de places disponibles

TARIF
Devis personnalisé sur demande (intra-inter établissement)

Shabir AKBARALY
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com

ACCESSIBILITÉ HANDICAP
Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent : handicap@sauvgard.com

LES + DE LA FORMATION

Cette formation s'appuie sur l'arrêté du 22 avril 2025 relatif à la formation délivrée aux infirmiers diplômés d'État pour l'établissement d'un certificat de décès, pris en application de l'article 56 de la loi n° 2025-199 du 28 février 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2025, ainsi que sur les recommandations du ministère chargé de la santé relatives à la rédaction des certificats de décès par les infirmiers diplômés d'État.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ✓ Acquérir les compétences cliniques, administratives et juridiques pour constater un décès et rédiger le certificat correspondant.
- ✓ Garantir la qualité des données de santé publique et la sécurité juridique de la pratique infirmière.
- ✓ Respecter les enjeux éthiques et accompagner les familles.

PROGRAMME DE FORMATION

01 Statistique sur les causes de décès et examen clinique du processus mortel

Usage et intérêt des statistiques de causes de décès en France, physiopathologie de la mort, examen clinique du corps et signes de la mort, méthodes de datation du décès, différenciation des modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé), situations à risque médico-légal (obstacle médico-légal, prothèses à pile, don du corps), étude de cas cliniques et rédaction du volet médical du certificat.

02 Cadre administratif et juridique

Cadre réglementaire du certificat de décès (décret, arrêtés, Code général des collectivités territoriales), responsabilités professionnelles et assurance, procédures de signalement en cas de doute, enjeux éthiques et relationnels avec les familles, secret professionnel, remplissage des volets administratif et médical, gestion des situations exclues (décès sur la voie publique, morts violentes, mineurs), rédaction de documents administratifs et analyse de situations complexes.

03 Système d'information et outils numériques

Présentation de la plateforme CertDc et des procédures de transmission électronique ou papier, saisie et envoi des certificats, identification et correction des erreurs, coordination avec les autorités compétentes, mise en pratique par simulation de saisie sur la plateforme CertDc.

LE + SAUV'GARD

Livret pédagogique récapitulant l'ensemble du contenu de la formation remis à chaque participant.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

DÉMARCHE ET OUTILS

Méthode active : apports théoriques, analyses et études de cas cliniques concrets, échanges, simulations de dialogue avec les familles, retours d'expérience sur le vécu des stagiaires, démonstrations, simulations, questions/réponses sur les difficultés rencontrées ; outils et méthodes adaptés aux apprenants pour faciliter l'appropriation des connaissances et la réflexivité.

CONCEPTEUR-INTERVENANT

Conception : cadre de santé formateur expert dans le domaine.
Intervention : médecin légiste, médecin généraliste, cadre infirmier ou infirmier diplômé d'État expérimenté, habilité par l'ordre infirmier.

ÉVALUATION

Questionnaire de recueil des besoins et attentes des participants en amont et tour de table au démarrage de la formation, évaluation sommative (pré-test et post-test d'autoévaluation des connaissances), évaluation formative en lien avec les objectifs pédagogiques, brainstorming, participation active aux activités pédagogiques et capacité à remettre en question ses pratiques professionnelles, débriefing avec les pairs et le formateur lors des mises en pratique, questionnaire de satisfaction. QCM de validation des connaissances (taux de réussite ≥ 50 % requis) obligatoire pour l'obtention de l'attestation de formation, avec correction collective et retour sur les erreurs fréquentes.

APRÈS LA FORMATION

SUIVI POST-FORMATION OPTIONNEL

Évaluation à froid entre M+3 et M+6 de l'impact de la formation sur la pratique, sous forme, au choix, de bilan individuel et/ou collectif, d'analyse de pratiques professionnelles, ou d'un questionnaire. Certificat de réalisation de formation à transmettre à l'ordre infirmier.

JOURNÉE APP COMPLÉMENTAIRE OPTIONNEL

Classe virtuelle facultative d'analyse de pratique (3 heures), organisée environ 3 mois après la formation, sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant. Elle vise à valider l'autonomie des participants dans la rédaction et la transmission des certificats de décès, résoudre les difficultés rencontrées face à des cas concrets — notamment la gestion des émotions —, renforcer la compréhension des enjeux juridiques et éthiques à partir de situations réelles, optimiser l'utilisation de la plateforme CertDc en partageant les bonnes pratiques, et favoriser le partage d'expérience entre pairs.

CONTACT



Shabir AKBARALY
Responsable commercial
07 86 66 11 45
shabir.akbaraly@sauvgard.com



Natacha GAMEIRO
Ingénieure pédagogique
01 76 21 92 89
natacha.gameiro@sauvgard.com